

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017-2018

À titre d'organisme sans but lucratif, la GRICS doit s'assurer d'atteindre l'équilibre budgétaire. C'est pourquoi elle révisé annuellement la tarification de ses produits et services afin d'être en mesure de recueillir les revenus nécessaires à ses opérations courantes. La GRICS prête attention à ses dépenses et veille à mettre en place tous les contrôles nécessaires.

Les défis du plan de travail

- Poursuivre et accélérer le développement des nouvelles solutions Mozaïk, et ce, en fonction des meilleures pratiques, tout en maintenant les solutions actuelles.
- Poursuivre la démarche pour le déploiement d'applications et les opérations dans l'infonuagique.
- Maintenir notre offre de service en consultation et en formation, et ce, en tenant compte des besoins des commissions scolaires.
- Mettre en place des mesures d'efficacité pour assurer le contrôle des coûts afin de réaliser les objectifs du plan.

Des investissements mûrement réfléchis

Le présent budget est déposé suite à l'élaboration du plan stratégique 2016-2021. La première année de sa mise en place vise des initiatives à valeur ajoutée pour les commissions scolaires dans une optique d'efficacité du Réseau.

Cadre budgétaire

Dans le respect des orientations budgétaires définies au CA, plusieurs éléments viennent encadrer l'exercice financier de la GRICS, tels que :

- La nécessité du maintien de l'équilibre financier de l'organisation ainsi que la nécessité de poursuivre la constitution d'un fonds non grevé d'affectation dans les actifs nets pour l'année 2017-2018 et les suivantes afin de pallier à des imprévus pour nos clients.
- Le déploiement des orientations de la planification stratégique 2016-2021. Par exemple, le projet « Vision client 360 » ainsi que certains travaux portant sur la conformité de la Norme 3416.
- La situation financière des commissions scolaires demeure une préoccupation.
- La tenue d'un rôle actif dans la mise en place de la stratégie numérique ministérielle.
- La réflexion sur la tarification des produits devra se poursuivre.
- La poursuite de l'ajustement tarifaire de 3 % sur la suite administrative et ses modules.
- La protection d'un minimum d'années-personnes annuellement dédiées pour le développement de nouvelles applications.
- La mise en place d'une gestion proactive du plan d'effectifs afin d'assurer, à la fois, le contrôle des dépenses et le maintien des ressources nécessaires au fonctionnement et au développement de l'organisation.

Facteurs d'influence

Les principaux éléments prévus qui sont susceptibles d'influencer la situation financière de la GRICS, en 2017-2018, sont les suivants :

Au chapitre des revenus :

- Une croissance des revenus des licences et des développements personnalisés.
- Une stabilité au niveau des revenus de consultation et de formation.
- La recherche d'opportunités d'affaires provenant d'autres marchés.

En ce qui concerne les dépenses :

- Les coûts liés à la mise en place des partenariats, entre autres, Constello et Ellipse Synergie offrant aux commissions scolaires des solutions attendues les positionnant pour le futur.
- Le démarrage des projets porteurs de notre Plan stratégique 2016-2021.
- L'ajout de ressources externes pour accélérer la livraison de nos nouvelles solutions Mozaïk.
- L'augmentation des coûts de systèmes avoisinant les 2 % en 2017 en lien avec la nouvelle convention collective et les échelons.
- La grande majorité des recommandations des auditeurs externes ont été mises en place.

Proposition d'indexation

Considérant l'évolution du marché des technologies de l'information, du cadre budgétaire déposé et afin de maintenir un budget équilibré, la GRICS indexera ses tarifs de 1,9 % sur l'ensemble de ses produits et services.

